

COMPTES CONSOLIDÉS

AU 1^{er} SEMESTRE 2002

COMPTES CONSOLIDÉS

BILANS CONSOLIDÉS, p. 2 ■ COMPTES DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS, p. 4 ■ FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS, p. 5 ■ NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS, p. 6 ■ RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, p. 30

Bilans consolidés

ACTIF

En millions d'euros	Note	Au 31 juillet* 2002	Au 31 juillet* 2001	Au 31 janvier 2002
Immobilisations incorporelles				
Montant brut		364,1	233,7	235,7
Amortissements		(53,1)	(50,2)	(51,8)
	(5)	311,0	183,5	183,9
Immobilisations corporelles				
Montant brut		748,7	510,9	531,0
Amortissements		(528,1)	(378,6)	(391,0)
	(6)	220,6	132,3	140,0
Écart d'acquisition				
Montant brut		215,2	156,4	177,1
Amortissements		(19,3)	(15,7)	(16,7)
	(7)	195,9	140,7	160,4
Immobilisations financières				
Montant brut		4,4	12,0	4,6
Amortissements		-	-	-
	(8)	4,4	12,0	4,6
Créances à long terme sur crédit-bail, net	(10)	130,3	113,5	125,5
Stocks et en cours, net	(9)	58,6	35,0	33,8
Créances, net	(10)			
Clients et comptes rattachés, net		116,9	92,3	116,6
Créances à court terme sur crédit-bail, net		65,3	54,3	61,4
Créances diverses, net		31,6	22,1	25,0
		213,8	168,7	203,0
Valeurs financières				
Valeurs mobilières de placement	(11)	55,0	38,2	79,4
Disponibilités		40,4	17,0	33,0
		95,4	55,2	112,4
Comptes de régularisation	(3)	22,0	20,8	20,1
Impôts différés actifs	(16)	33,2	11,3	12,5
Écart de conversion		(0,1)	-	0,1
Total Actif		1 285,1	873,0	996,3

*Les comptes au 31 juillet 2002 et 2001 ont fait l'objet d'un examen limité par les commissaires aux comptes.

Les Notes qui suivent font partie intégrante des Comptes Consolidés.

PASSIF

En millions d'euros	Note	Au 31 juillet* 2002	Au 31 juillet* 2001	Au 31 janvier 2002
Capitaux propres - part du groupe				
Capital		30,3	30,3	30,3
Prime d'émission		92,4	92,4	92,4
Réserves		141,7	103,6	103,6
Résultat part du groupe		31,5	17,0	38,1
Écart de conversion		(15,9)	(10,6)	(11,7)
	(12)	280,0	232,7	252,7
Intérêts minoritaires				
Provision pour risques et charges				
Provision pour risques		5,0	5,1	4,8
Provision pour charges		111,0	7,2	22,9
	(13)	116,0	12,3	27,7
Dettes financières				
	(14)	575,3	376,7	406,5
Dettes d'exploitation				
Fournisseurs		43,6	39,9	45,3
Autres dettes d'exploitation		102,4	79,1	83,8
Impôts et taxes		32,2	24,7	36,6
Produits constatés d'avance	(15)	111,0	89,2	122,2
		289,2	232,9	287,9
Impôts différés passif				
	(16)	24,6	18,4	21,5
Total Passif		1 285,1	873,0	996,3

*Les comptes au 31 juillet 2002 et 2001 ont fait l'objet d'un examen limité par les commissaires aux comptes.

Comptes de résultats consolidés

En millions d'euros	Note	Au 31 juillet* 2002	Au 31 juillet* 2001	Au 31 janvier 2002
Chiffre d'affaires	(17)	364,2	286,5	575,0
Charges d'exploitation	(18)			
Coûts de production		(116,7)	(83,7)	(162,3)
Frais de recherche et développement		(16,5)	(17,0)	(32,8)
Frais commerciaux et de promotion		(95,2)	(81,9)	(162,4)
Frais administratifs		(45,6)	(37,8)	(78,7)
Frais de maintenance et autres charges		(26,8)	(28,3)	(54,0)
Participation et Intéressement		(1,0)	(0,8)	(1,5)
<i>dont dotation aux amortissements</i>		<i>(34,1)</i>	<i>(22,6)</i>	<i>(45,5)</i>
Résultat d'exploitation	(19)	62,4	37,0	83,3
Produits et charges hors exploitation				
Produits financiers				
Intérêts		2,0	3,4	5,1
Gains de change		11,7	4,5	9,8
Charges financières				
Intérêts sur emprunts		(12,9)	(12,6)	(24,6)
Pertes de change		(11,3)	(3,2)	(9,0)
Dotation/Reprise sur éléments financiers		-	-	-
Résultat financier		(10,5)	(7,9)	(18,7)
Résultat courant avant impôt		51,9	29,1	64,6
Résultat exceptionnel	(20)	0,4	0,2	(1,6)
Impôts	(16)	(18,4)	(9,8)	(20,9)
Quote-part de résultat des SME		0,3	0,2	0,5
Résultat net part des minoritaires		34,2	19,7	42,6
Amortissement de l'écart d'acquisition		(2,7)	(2,7)	(4,5)
Résultat net part du groupe		31,5	17,0	38,1
Résultat net par action		1,04	0,56	1,26
Résultat net dilué par action		0,93	0,51	1,13

* Les comptes au 31 juillet 2002 et 2001 ont fait l'objet d'un examen limité par les commissaires aux comptes

Les Notes qui suivent font partie intégrante des Comptes Consolidés.

Flux de trésorerie consolidés

COMPTES CONSOLIDÉS

En millions d'euros	Au 31 juillet* 2002	Au 31 juillet* 2001	Au 31 janvier 2002
Résultat net du Groupe	31,5	17,0	38,1
Dotations (reprises) aux amortissements corporels et incorporels	34,1	22,6	45,5
Dotations à l'amortissement de l'écart d'acquisition	2,7	2,7	4,4
Dotations (reprises) aux provisions pour risques et charges	1,2	0,4	0,6
Autres éléments de la marge brute d'autofinancement	(0,2)	(2,9)	(2,2)
Plus ou moins values nettes sur cessions d'actif immobilisé	(0,3)	0,4	1,8
Marge brute d'autofinancement	69,0	40,2	88,2
(Augmentation) diminution des stocks	1,2	2,6	3,5
(Augmentation) diminution des clients et comptes rattachés	35,6	23,0	(0,8)
Augmentation (diminution) des fournisseurs et comptes rattachés	(21,6)	8,3	13,2
Augmentation (diminution) des autres passifs et actifs d'exploitation	(29,8)	(37,8)	9,3
Variation nette des dettes et créances de crédit bail	20,1	(24,0)	(9,9)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation (A)	74,5	12,3	103,5
Investissements en immobilisations corporelles	(24,2)	(26,2)	(55,6)
Investissements en autres immobilisations incorporelles	(2,1)	(1,4)	(2,7)
Acquisition de titres et octroi de prêts	(216,9)	(9,4)	(9,2)
Sous-total investissements	(243,2)	(37,0)	(67,5)
Cessions d'immobilisations	0,9	0,2	0,4
Cessions de titres et autres immobilisations financières	-	-	0,0
Remboursement de prêts et autres avances LT	-	-	-
Flux de trésorerie affectés aux investissements (B)	(242,3)	(36,8)	(67,1)
Augmentation de capital de la société mère	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-
Nouvelles dettes financières à moyen et long termes	153,4	0,1	0,0
Remboursement d'emprunts	(3,9)	(0,2)	(5,8)
Variation nette des autres dettes financières et des intérêts courus non échus	2,4	0,8	2,6
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement (C)	151,9	0,7	(3,2)
Incidence sur la trésorerie de la variation des taux de change (D)	(1,1)	0,3	0,4
Variation nette de la trésorerie (A)+(B)+(C)+(D)	(17,0)	(23,5)	33,6
Trésorerie à l'ouverture	112,3	78,7	78,7
Trésorerie à la clôture	95,3	55,2	112,3

* Les comptes au 31 juillet 2002 et 2001 ont fait l'objet d'un examen limité par les commissaires aux comptes.

Les Notes qui suivent font partie intégrante des Comptes Consolidés.

Notes sur les comptes consolidés

Exercices clos les 31 juillet 2002 et 2001 et le 31 janvier 2002

(Tous les montants indiqués ci-après sont exprimés en millions d'euros)

Note 1 | PRÉSENTATION DU GROUPE NEOPOST ET DES COMPTES CONSOLIDÉS

Le 24 septembre 1997, Financière Neopost S.A. a pris le contrôle de 100 % de la société mère de l'Ancien Groupe. Cette acquisition s'est accompagnée du refinancement des sociétés du Groupe Neopost.

En date du 19 janvier 1998, Financière Neopost S.A. a absorbé la société mère de l'Ancien Groupe Neopost par voie de fusion absorption avec effet rétroactif au 1er février 1997. Cette opération a été placée d'un point de vue juridique sous le régime simplifié prévu par l'article 378.1 de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 et d'un point de vue fiscal sous le régime de faveur prévu aux articles 816 et 210A du Code général des impôts. Les apports effectués à Financière Neopost S.A. par la société mère de l'Ancien Groupe Neopost, constitués pour l'essentiel de titres de participation, ont été réalisés à leur valeur économique et ont conduit à la détermination d'un boni de fusion nul.

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de Financière Neopost S.A. réunie le 19 janvier 1998 a voté le changement de dénomination de "Financière Neopost S.A." en "Neopost S.A.", constituant ainsi le Nouveau Groupe, par opposition à l'Ancien Groupe.

Le Nouveau Groupe possède en fait le même périmètre de consolidation que l'Ancien Groupe et les mêmes principes de consolidation, à l'exception de l'intégration globale des filiales de crédit-bail qui étaient auparavant mises en équivalence.

En 2002, Neopost a acquis la division "Mailing System" du groupe suisse Ascom : Ascom Hasler.

Cette acquisition s'est déroulée en deux étapes : dans un premier temps, Neopost a acquis, le 28 février, les activités nord américaines d'Ascom Hasler. Dans un deuxième temps, Neopost a procédé à l'acquisition des opérations d'Ascom Hasler hors Amérique du Nord, le 31 mai.

Note 2 | PÉRIMÈTRE ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION

La présentation des comptes consolidés et de l'annexe est en harmonie avec le nouveau plan comptable et les dispositions prévues par la réglementation française en vigueur. Les comptes au 31 janvier 2001 ont été mis en harmonie avec la nouvelle réglementation française en matière de comptes consolidés.

Les états financiers des sociétés du Groupe Neopost, établis selon les règles comptables en vigueur dans leur pays d'origine, sont retraités avant d'être consolidés, afin d'être en harmonie avec les principes comptables du Groupe Neopost.

Le bilan consolidé regroupe le montant total de chacun des éléments d'actif et de passif ainsi que les résultats des sociétés consolidées : les transactions internes et les comptes réciproques ainsi que les profits et les plus-values entre les sociétés du Groupe Neopost sont éliminés.

a) Périmètre de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles Neopost S.A. dispose directement ou indirectement de la majorité des droits de vote, et qui composent avec Neopost S.A. le Groupe Neopost, sont intégrés globalement.

Les sociétés Neopost RTL et Neopost SL ont été incluses dans le périmètre de consolidation au 1er février 2002.

Ascom Hasler Amérique du Nord est consolidé depuis le 1er mars 2002.

Ascom Hasler hors Amérique du Nord est consolidé depuis le 1er juin 2002.

La société Dynapost, dont le groupe détient 35 %, est mise en équivalence.

Le périmètre complet du Groupe Neopost est présenté en note 4.

b) Comptabilisation des dettes et créances en devises

L'ensemble des créances et dettes libellées en devise est converti au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont enregistrés en résultat.

c) Conversion des états financiers établis en monnaie étrangère

Les comptes de bilan des filiales étrangères établis en devises locales ont été traduits en euros au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les éléments de compte de résultat sont convertis au cours moyen de l'exercice.

Les différences de change résultant de la conversion des éléments en devises sont comptabilisées dans la réserve de conversion incluse dans les capitaux propres.

Note 3 | PRINCIPES COMPTABLES

a) Nouvelle réglementation comptable en matière de comptes consolidés

Les comptes consolidés de Neopost, au 31 juillet 2002, ont été mis en harmonie avec la nouvelle réglementation comptable en vigueur.

L'impact de ce changement de méthode correspondant aux exercices antérieurs a été porté dans les capitaux propres du Groupe. Cet impact s'est chiffré à 6,9 millions d'euros au 31 janvier 2001. Il correspond principalement à :

- la comptabilisation en impôts différés de l'ensemble des différences temporaires, y compris celles générant une économie d'impôts différés à long terme ;
- la comptabilisation des impôts différés sur les retraitements de marges internes sur les stocks et les immobilisations chez la société acheteuse au lieu de la société vendeuse ;
- la constatation en compte de résultat des profits de change latents sur les dettes et créances libellées en devises.

Par ailleurs, les comptes consolidés de Neopost, au 31 juillet 2002, ont été mis en harmonie avec le règlement CRC 2000-06 relatif aux passifs, l'impact sur les comptes est non significatif.

b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels, parts de marché, marques, brevets et droits au bail.

■ Parts de marché

Les parts de marché mesurent les années d'expérience dans les métiers de l'affranchissement et des salles de courrier ainsi que la position stable sur le marché concerné due aux efforts commer-

ciaux passés des sociétés acquises par le Groupe. Elles ont été évaluées, en 1997 et en 2002, en calculant sur chaque zone géographique la moyenne pondérée sur 3 ans des revenus moyens de la base installée de machines à affranchir d'une part et des ventes moyennes annuelles de matériels d'autre part. Les coefficients de pondération de chacune des activités sont fonction de la structure historique du chiffre d'affaires et sont revus en fonction de l'évolution de la marge dégagée sur l'exploitation. Chaque zone géographique fait par ailleurs l'objet d'une pondération liée au degré de maturité du marché et de ses perspectives d'évolution.

Les parts de marché ne sont pas amorties. Elles sont revues chaque année et donnent lieu à dépréciation en cas d'évolution défavorable de la formule d'évaluation ou des marges générées.

■ Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties linéairement en fonction de leur durée de vie économique.

Le détail des immobilisations incorporelles est présenté en note 5.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan :

- à leur prix de revient ou d'acquisition après élimination des marges internes,
- sur la base réévaluée dans le cas d'affectation d'écart de première consolidation.

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire et sur les durées de vie économique des biens considérés :

Constructions industrielles	20 ans
Constructions à usage de bureaux	40 ans
Immobilisations en crédit-bail	5 ans
Matériels et équipements	5 à 10 ans
Outillages	3 ans
Mobiliers, matériels de bureau	10 ans
Equipements de recherche	5 ans

La marge interne, réalisée par les sociétés industrielles sur les ventes de machines aux sociétés de distribution qui les louent, est éliminée et les amortissements sont recalculés en tenant compte de la nouvelle valeur ainsi obtenue.

Les immobilisations corporelles sont présentées en note 6.

Notes sur les comptes consolidés

d) Biens acquis en crédit-bail

La valeur vénale du bien au début du contrat est immobilisée pour être amortie sur la durée de vie correspondante. En contrepartie, un montant égal à la valeur d'acquisition est inscrit au passif dans la rubrique "dettes financières"; son montant est diminué de la fraction de chaque loyer versé le concernant.

Les immobilisations acquises en crédit-bail sont incluses dans le tableau de présentation des immobilisations en note 6, dans la ligne "Autres".

e) Écart de première consolidation

■ Acquisition du 24 septembre 1997 :

L'écart de première consolidation se compose de l'écart entre le prix payé pour l'Ancien Groupe et la situation nette du Groupe à la date de l'Acquisition, augmenté des coûts de liquidation de l'ancienne structure de financement et des provisions pour risques et charges constituées lors de l'Acquisition nettes de l'impôt différé correspondant, et diminué du résultat net généré entre le 1^{er} février 1997 et le 24 septembre 1997.

Cet écart de première consolidation initialement estimé à 316 millions d'euros a été revu pendant l'exercice 1998 qui a suivi l'acquisition pour atteindre 320 millions d'euros. Au 31 janvier 2001, cet écart de première consolidation a été diminué de 3,5 millions d'euros correspondant à l'exercice de la garantie de passif sur le remboursement de la dette vis à vis des anciens actionnaires du groupe.

En millions d'euros

Prix de l'Acquisition	244,7
Capitaux propres initialement retraités (*) (y compris résultat avant acquisition)	77,4
Actifs incorporels nets	(55,9)
Écart d'acquisition net	(92,7)
Capitaux propres hors incorporels	(71,2)
Écart de première consolidation au 31.01.1998	315,9
Révision de l'écart de consolidation	4,4
Écart de première consolidation au 31.01.1999	320,3
Exercice de la garantie de passif	(3,5)
Écart de première consolidation au 31.01.2001	316,8

(*) Les capitaux propres au jour de l'acquisition s'appuient :

- sur la base des capitaux propres historiques au 31.01.97	91,6
- retraités par l'harmonisation des méthodes de consolidation des sociétés de crédit-bail	(9,1)
Sous-total capitaux propres retraités	82,5
- retraités dans le cadre de l'acquisition (coûts de rupture du précédent financement, provisions pour risques et charges)	(22,3)
- et augmentés d'une estimation du résultat de la période 01.02.97 - 24.09.97	17,2
Total	77,4

L'écart de première consolidation a été dans la mesure du possible affecté aux postes appropriés du bilan consolidé et la partie résiduelle non imputée, portée à la rubrique "écart d'acquisition" à l'actif du bilan, comme suit :

Écart de première consolidation	316,8
Parts de marché	176,2
Écart d'acquisition	140,6

Compte tenu de l'historique de croissance des sociétés concernées et de la grande stabilité de leurs marchés, l'écart d'acquisition non affecté est amorti sur 40 ans.

■ Acquisition d'Ascom Hasler les 28 février et 31 mai 2002 :

En millions d'euros

Prix de l'Acquisition (valeur d'entreprise + coûts d'acquisition)	223,7
Dettes des sociétés acquises	(39,0)
Situation nette d'ouverture corrigée	(14,4)
Ecart de première consolidation au 31.07.2002	170,3

L'écart de première consolidation a été, portée à la rubrique "écart d'acquisition" à l'actif du bilan, comme suit :

Écart de première consolidation	170,3
Parts de marché	122,9
Écart d'acquisition	47,4

Compte tenu de l'historique de croissance des sociétés concernées et de la grande stabilité de leurs marchés, l'écart d'acquisition non affecté est amorti sur 40 ans.

Au 31 juillet 2002, l'écart d'acquisition d'Ascom Hasler n'est pas encore totalement définitif.

Le détail de l'écart d'acquisition est présenté en Note 7.

f) Stocks

Les stocks et travaux en cours sont évalués au plus bas du prix de revient et de la valeur de remplacement (pour les produits achetés) ou du prix de revient de production (pour les produits fabriqués) sans toutefois excéder la valeur nette de réalisation.

Les provisions pour dépréciation sont calculées en tenant compte de la rotation des stocks de pièces en magasin et de l'obsolescence des matériels et produits.

La marge interne, réalisée par les sociétés industrielles sur les ventes de machines aux sociétés de distribution qui les stockent, est éliminée.

g) Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières sont évaluées ligne à ligne au plus bas du coût historique et de la valeur de marché.

La trésorerie comprend les liquidités et placements dont l'échéance n'excède pas trois mois.

h) Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation sont constitués de charges constatées d'avance liées à l'exploitation, ainsi que de coûts de mise en place des financements dont la prise en charge est répartie sur la durée de ces financements.

i) Engagements de retraites

Lorsque les sociétés ont des engagements de retraites, ces derniers sont enregistrés dans la rubrique "provisions pour charges" (IDR).

j) Instruments financiers

■ Le Groupe Neopost a recours à des swaps pour limiter son exposition aux risques de taux d'intérêt. Ces instruments financiers sont utilisés uniquement à des fins de couverture.

Les différentiels d'intérêts attachés à ces swaps sont constatés au compte de résultat en frais ou produits financiers prorata temporis sur la durée de vie des éléments auxquels ils sont adossés.

■ En raison du caractère international de son activité, le Groupe Neopost génère de nombreux flux de trésorerie en devises. Le Groupe Neopost couvre les risques de variation des cours de change par l'utilisation d'instruments financiers à court terme, essentiellement composés d'achats et ventes à terme fermes ou optionnels de devises. Les actifs et passifs sont enregistrés au cours de couverture.

k) Imposition

L'imposition différée représente l'écart entre la charge théorique d'impôt calculée pour l'établissement des comptes consolidés et la charge réelle d'impôt liée aux produits et charges constatés dans l'exercice.

L'écart mis en évidence provient du décalage temporaire entre la constatation comptable d'un produit ou d'une charge et son inclusion dans le résultat fiscal d'un exercice ultérieur, de la mise en harmonie du retraitement des principes comptables employés pour l'établissement des états financiers consolidés, et de certaines éliminations de consolidation.

La règle du report variable est appliquée; les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans le résultat de l'exercice considéré. L'impôt différé est calculé en retenant le taux de l'exercice au cours duquel le décalage temporaire se résorbe.

Au 31 juillet 2002, les taux retenus pour le calcul de l'impôt différé, sur les principaux pays, sont les suivants :

France	35,40 %
Royaume-Uni	30,00 %
Pays-Bas	35,00 %
Etats-Unis	41,00 %
Allemagne	39,95 %

l) Chiffre d'affaires**■ Location de machines à affranchir**

Le Groupe Neopost loue en France et aux Etats-Unis des équipements à ses clients. Il s'agit principalement de bases et de compteurs. Les contrats portent sur des périodes variant de 1 à 4 ans. Les loyers ainsi que les frais de maintenance correspondants sont facturés à l'avance, la partie de ces loyers concernant la période écoulée est enregistrée en chiffre d'affaires. Le solde apparaît au bilan en produits constatés d'avance.

■ Ventes de matériel

Le chiffre d'affaires sur vente de matériel est constaté à la livraison.

■ Locations financières, crédit-bail

Neopost possède des sociétés de crédit-bail et/ou de location financière aux Etats-Unis, Royaume-Uni et en France. Ces sociétés

Notes sur les comptes consolidés

offrent leurs services exclusivement aux clients de Neopost sur des produits de Neopost. Lorsque le client d'une société de distribution de Neopost choisit de financer l'acquisition d'un matériel par le biais d'une des sociétés de financement, la transaction donne lieu aux enregistrements comptables suivants :

- la société de distribution reconnaît une vente de matériel,
- la société financière quant à elle enregistre à l'actif de son bilan un montant égal à la valeur actuelle nette des loyers à percevoir sur la durée du financement mis en place. Le produit financier est ensuite constaté en chiffre d'affaires sur la durée du financement sur la base des intérêts effectivement perçus. Les frais de refinancement sont constatés en charges financières.

m) Production immobilisée

La production immobilisée est composée de machines vendues par les sociétés industrielles aux sociétés de distribution qui les louent. Par souci de simplicité de présentation, le montant de la production immobilisée n'est ni inclus dans le chiffre d'affaires du Groupe, ni dans les coûts de production.

n) Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

o) Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel inclut, le cas échéant, des changements de méthodes comptables et l'incidence d'un nombre limité d'autres éléments :

- cessions d'éléments d'actifs
- des éléments exceptionnels, c'est-à-dire qui sont en dehors de l'activité normale de la société et qui ne se produisent pas de manière récurrente.

p) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour l'évaluation de certains actifs, passifs, produits et charges. Les données futures réelles peuvent différer sensiblement de ces estimations. Les principales estimations significatives faites lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur le montant des engagements de retraite, des impôts différés et de certaines provisions.

q) Résultat net par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat net dilué est calculé en supposant l'exercice de l'ensemble des options de souscription existantes et la conversion totale des obligations convertibles.

r) Options de souscription

Un plan d'options de souscription a été mis en place au cours de l'exercice 2000. Ce plan permet d'attribuer un maximum de 1 200 000 options de souscription. Au 31 juillet 2002, 724 040 options ont été attribuées, dont 311 000 à des membres du Comité de Direction :

Date d'émission	Nombre émis	Prix d'émission en euros	Période d'exercice*
3 avril 2000	159 080	35,00	3.04.2001 → 3.04.2005
5 juillet 2000	41 000	32,39	5.07.2001 → 5.07.2005
15 janvier 2001	183 960	24,40	15.01.2002 → 15.01.2006
18 janvier 2002	241 500	35,05	18.01.2003 → 18.01.2007
23 mai 2002	33 500	43,39	23.05.2003 → 23.05.2007
9 juillet 2002	65 000	40,50	09.07.2003 → 9.07.2007

**Les options de souscriptions peuvent être exercées chaque année par tranche de 20 % sauf pour les bénéficiaires français qui doivent attendre la fin de la deuxième année pour pouvoir exercer 40 % de leurs options.*

Notes sur les comptes consolidés

Note 4 | PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés consolidées au 31 juillet 2002 sont les suivantes :

Sociétés : dénomination, siège social	Société mère	% d'intérêt	Méthode d'intégration
Neopost S.A. Bagneux – FRANCE			Mère
Satas Clichy – FRANCE	Neopost S.A.	100,00 %	Globale
Neopost France Nanterre – FRANCE	Neopost S.A.	100,00 %	Globale
Neopost Industrie Bagneux – FRANCE	Neopost France / Satas	100,00 %	Globale
Mail Finance Bagneux – FRANCE	Neopost S.A./Satas Neopost France	100,00 %	Globale
Neopost Diva Cavaillon – FRANCE	Neopost S.A.	100,00 %	Globale
Dynapost Montrouge – FRANCE	Neopost S.A.	35,00 %	Équivalence
Mailroom Holding BV Drachten – PAYS BAS	Neopost S.A.	100,00 %	Globale
Neopost Industrie BV Drachten – PAYS BAS	Mailroom Holding BV	100,00 %	Globale
Neopost BV Drachten – PAYS BAS	Mailroom Holding BV	100,00 %	Globale
Neopost Inc. Hayward, Californie - ÉTATS-UNIS	Neopost S.A.	99,99 %	Globale
Neopost Online Inc. Redwood City, Californie - ÉTATS-UNIS	Neopost Inc.	96,00 %	Globale
Neopost Loop One Austin, Texas - ÉTATS-UNIS	Neopost Inc.	100,00 %	Globale
Neopost Leasing, Inc Hayward, Californie - ÉTATS-UNIS	Neopost Inc.	99,99 %	Globale
Neopost Leasing of Canada, Inc. Scarborough, Ontario - CANADA	Neopost Leasing, Inc.	99,99 %	Globale
Neopost Holdings Ltd Romford, Essex - ROYAUME-UNI	Neopost S.A.	100,00 %	Globale
Neopost Ltd Romford, Essex - ROYAUME-UNI	Neopost Holdings Ltd	100,00 %	Globale
Neopost Finance Ltd Romford, Essex - ROYAUME-UNI	Neopost Ltd	100,00 %	Globale

Sociétés : dénomination, siège social	Société mère	% d'intérêt	Méthode d'intégration
Neopost Lirma Milan - ITALIE	Neopost S.A.	100,00 %	Globale
Neopost Sprl Bruxelles - BELGIQUE	Neopost S.A.	100,00 %	Globale
Neopost Rtl¹ Dublin - IRLANDE	Neopost S.A.	51,00 %	Globale
Neopost SI¹ Barcelone - ESPAGNE	Neopost S.A.	100,00 %	Globale
Mailroom Holding Inc.² Shelton, Connecticut – U.S.A.	Neopost S.A.	100,00 %	Globale
Hasler Inc.² Shelton, Connecticut – U.S.A.	Mailroom Holding Inc.	100,00 %	Globale
Hasler Canada² Markham – CANADA	Hasler Inc.	100,00 %	Globale
AMS Holding³ Croydon – ROYAUME-UNI	Neopost Holdings Ltd	100,00 %	Globale
AMS UK³ Croydon – ROYAUME-UNI	AMS Holding Ltd	100,00 %	Globale
AMS UK Leasing³ Croydon – ROYAUME-UNI	AMS UK	100,00 %	Globale
Neopost GmbH³ Olching – ALLEMAGNE	Neopost S.A.	100,00 %	Globale
Ascom Zarli³ Zoeterwoude – PAYS BAS	Mailroom Holding BV	100,00 %	Globale
Neopost Industrie AG³ Berne – SUISSE	Neopost S.A.	100,00 %	Globale
Hasler Japan³ Tokyo – JAPON	Neopost S.A.	100,00 %	Globale

¹ Les sociétés Neopost Rtl et Neopost SI sont consolidées depuis le 1^{er} février 2002.

² Les sociétés Ascom Hasler Amérique du Nord sont consolidées depuis le 1^{er} mars 2002.

³ Les sociétés Ascom Hasler hors Amérique du Nord sont consolidées depuis le 1^{er} juin 2002.

Notes sur les comptes consolidés

Note 5 | IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Au 31 juillet 2002	Au 31 juillet 2001	Au 31 janvier 2002
Valeurs brutes			
Concessions, droits, licences	30,5	29,1	29,9
Parts de marché	299,1	176,2	176,2
Fonds de commerce	-	-	-
Autres	34,5	28,4	29,6
Total	364,1	233,7	235,7

	Au 31 juillet 2002	Au 31 juillet 2001	Au 31 janvier 2002
Amortissements et Provisions			
Concessions, droits, licences	26,6	25,2	26,4
Parts de marché	-	-	-
Fonds de commerce	-	-	-
Autres	26,5	25,0	25,4
Total	53,1	50,2	51,8

La variation des immobilisations incorporelles entre le 31 juillet 2002 et le 31 janvier 2002 correspond principalement à la constatation de parts de marché (pour 122,9 millions d'euros) et aux entrées de périmètre (pour 6,3 millions d'euros) liées à l'acquisition d'Ascom Hasler.

Au 31 juillet 2002, le calcul des parts de marché, pour Ascom Hasler, n'est pas encore définitif.

La répartition des parts de marché par pays est la suivante :

	Au 31 juillet 2002	Au 31 juillet 2001	Au 31 janvier 2002
France	79,1	79,1	79,1
Etats-Unis	166,6	70,9	70,9
Royaume-Uni	39,3	26,2	26,2
Allemagne	14,1	-	-
Total	299,1	176,2	176,2

Note 6 | IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Au 31 juillet 2002	Au 31 juillet 2001	Au 31 janvier 2002
Valeurs brutes			
Terrains et constructions	26,5	15,4	16,0
Matériel et équipement	114,7	80,3	82,0
Machines louées	585,8	397,9	414,3
Autres	21,7	17,3	18,7
Total	748,7	510,9	531,0

La variation des immobilisations corporelles correspond à l'évolution du parc de machines à affranchir principalement en France et aux Etats-Unis et aux entrées de périmètre des filiales d'Ascom Hasler (pour 230,4 millions d'euros).

	Au 31 juillet 2002	Au 31 juillet 2001	Au 31 janvier 2002
Amortissements et Provisions			
Terrains et constructions	10,7	5,4	5,8
Matériel et équipement	85,4	58,9	61,8
Machines louées	419,4	303,7	312,3
Autres	12,6	10,6	11,1
Total	528,1	378,6	391,0

■ Analyse par zones géographiques :

	Au 31 juillet 2002	Au 31 juillet 2001	Au 31 janvier 2002
Valeurs brutes			
France	297,9	288,3	293,8
Etats-Unis + Canada	388,2	179,2	192,6
Royaume-Uni	25,4	23,8	24,3
Pays-Bas	20,2	18,7	19,1
Reste du monde	17,0	0,9	1,2
Total	748,7	510,9	531,0

Notes sur les comptes consolidés

Note 7 | ÉCART D'ACQUISITION

	Au 31 juillet 2002	Au 31 juillet 2001	Au 31 janvier 2002
Valeurs brutes			
France	101,3	91,9	92,0
Etats-Unis	24,8	14,2	35,7
Royaume-Uni	26,0	26,0	26,0
Pays-Bas	22,0	17,7	17,1
Reste du monde	41,1	6,6	6,3
Total	215,2	156,4	177,1

La variation de l'écart d'acquisition entre le 31 juillet 2002 et le 31 janvier 2002 est liée à l'acquisition d'Ascom Hasler pour 47,4 millions d'euros, à l'acquisition de Neopost RTL pour 0,6 million d'euros, à l'acquisition de Neopost SL pour 0,2 million d'euros et à l'ajustement de l'écart d'acquisition de Neopost Loop One pour (9,3) millions d'euros.

	Au 31 juillet 2002	Au 31 juillet 2001	Au 31 janvier 2002
Amortissements et provisions			
France	11,2	8,8	10,0
Etats-Unis	2,6	1,4	2,1
Royaume-Uni	3,2	2,5	2,8
Pays-Bas	1,8	2,2	1,6
Reste du monde	0,5	0,8	0,2
Total	19,3	15,7	16,7

L'écart d'acquisition initial est amorti sur 40 ans à partir du 24 septembre 1997, date d'acquisition.

Les nouveaux écarts d'acquisition liés aux acquisitions récentes, y compris Ascom Hasler, sont amortis sur 40 ans pour les activités traditionnelles (systèmes d'affranchissement et gestion de documents) et 20 ans pour les autres.

La variation des écarts d'acquisition au Pays-Bas et en Italie provient de l'harmonisation des durées d'amortissements entre le social et le consolidé.

Au 31 juillet 2002, les écarts d'acquisition d'Ascom Hasler Amérique du Nord sont amortis pour 5 mois et celles hors Amérique du Nord pour 2 mois.

La totalité de l'écart d'acquisition d'Ascom Hasler Amérique du Nord a été affecté en parts de marché. Par conséquent, au 31 juillet 2002, l'écart d'acquisition concerne uniquement Ascom Hasler hors Amérique du Nord et a été amorti sur deux mois.

Note 8 | **IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

Valeurs brutes	Au 31 juillet 2002	Au 31 juillet 2001	Au 31 janvier 2002
Titres mis en équivalence			
Dynapost	2,2	1,7	1,9
Total titres mis en équivalence	2,2	1,7	1,9
Autres immobilisations financières			
Dépôts, prêts et cautionnements	2,1	3,4	2,1
Titres Neopost Loop One	-	6,9	-
Titres Neopost RTL	-	-	0,5
Autres	0,1	-	0,1
Total autres immobilisations financières	2,2	10,3	2,7
Total immobilisations financières	4,4	12,0	4,6

Dynapost est la seule société consolidée par mise en équivalence dans le Groupe. Sa contribution aux capitaux propres du Groupe s'élève au 31 juillet 2002 à 1,3 million d'euros. Sa quote-part de résultat à la même date est de 0,3 million d'euros.

La société américaine Neopost Loop One, spécialisée dans les services logistiques sur internet, est consolidée depuis le 1er août 2001.

La société irlandaise Neopost RTL a été acquise le 31 janvier 2002. Elle est consolidée depuis le 1er février 2002.

Les autres immobilisations financières au 31 janvier 2002 concernent trois sociétés (Neopost SL, Neopost Industrie AG et Neopost Participation) détenues à 100% par Neopost SA.

La société Neopost SL est consolidée depuis le 1^{er} février 2002.

La société Neopost Industrie AG est consolidée depuis le 1^{er} juin 2002.

La société Neopost Participation n'est pas consolidée. Aucune activité n'a été enregistrée sur cette société au cours du premier semestre 2002.

Notes sur les comptes consolidés

Note 9 | STOCKS ET EN COURS DE PRODUCTION

	Au 31 juillet 2002	Au 31 juillet 2001	Au 31 janvier 2002
Valeur brute	72,4	45,8	44,2
Dépréciation	(13,8)	(10,8)	(10,4)
Total	58,6	35,0	33,8

La variation des stocks et des provisions sur stocks, entre le 31 juillet 2002 et le 31 janvier 2002 est principalement liée à la première consolidation d'Ascom Hasler pour 29,2 millions d'euros sur la valeur brute et (4,7) millions d'euros sur la dépréciation.

	Au 31 juillet 2002		Net
	Valeur brute	Dépréciation	
En cours de production	6,1	(0,2)	5,9
Matières premières	32,3	(7,1)	25,2
Produits finis	23,4	(2,8)	20,6
Pièces détachées maintenance	6,3	(1,4)	4,9
Matériel de démonstration	4,3	(2,3)	2,0
Total	72,4	(13,8)	58,6

Note 10 | CRÉANCES

	Au 31 juillet 2002	Au 31 juillet 2001	Au 31 janvier 2002
Clients et comptes rattachés			
Valeur brute	134,9	109,0	134,0
Dépréciation	(18,0)	(16,7)	(17,4)
Total	116,9	92,3	116,6
Créances sur contrats de crédit-bail			
Court terme	66,8	55,7	63,1
Long terme	134,5	116,0	128,6
Valeur brute	201,3	171,7	191,7
Dépréciation	(5,7)	(3,9)	(4,8)
Total	195,6	167,8	186,9
Créances diverses, net	31,6	22,1	25,0
Total	344,1	282,2	328,5

La variation des créances clients, entre le 31 juillet 2002 et le 31 janvier 2002, est liée d'une part à l'entrée de périmètre d'Ascom Hasler pour 37,1 millions d'euros en net et d'autre part, à la saisonnalité des encaissements des revenus récurrents.

L'augmentation des créances sur contrat de crédit-bail est principalement liée à l'entrée de périmètre d'Ascom Hasler pour 8,8 millions d'euros.

■ Analyse par échéances :

	Brut au 31.07.2002	<1 an	1 an<x x>5 ans	>5 ans
Clients et comptes rattachés	134,9	125,8	9,1	-
Créances sur contrat de crédit-bail				
Court terme	66,8	66,8	-	-
Long terme	134,5	-	132,4	2,1
	201,3	66,8	132,4	2,1
Créances diverses, net	31,6	28,8	0,1	2,7
Total	367,8	221,4	141,6	4,8

■ Analyse par devises :

	Brut au 31.07.2002	Euro	USD	GBP	CAD	CHF	JPY
Clients et comptes rattachés	134,9	57,8	62,8	10,3	1,7	1,6	0,7
Créances sur contrat de crédit-bail							
Court terme	66,8	17,5	34,0	15,3			
Long terme	134,5	31,6	56,9	46,0			
	201,3	49,1	90,9	61,3			
Créances diverses, net	31,6	23,5	3,0	4,7	0,1	0,3	-
Total	367,8	130,4	156,7	76,3	1,8	1,9	0,7

Note 11 | VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont constituées essentiellement de SICAV de trésorerie.

Notes sur les comptes consolidés

Note 12 | CAPITAUX PROPRES

	Valeur Nominale*	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Réserves et Résultat	Écart de Conversion	TOTAL
Capitaux propres consolidés à l'ouverture (31.01.1999)	15,24	1 000 130	15,2	30,5	4,5	0,8	51,0
Résultat de l'exercice					25,2		25,2
Écart de conversion						3,7	3,7
Division par 25 du nominal (A.G. du 5.10.1998)	0,61	24 003 120					
Capitaux propres consolidés à la clôture (31.01.1999)	0,61	25 003 250	15,2	30,5	29,7	4,5	79,9
Augmentations de capital 22 février et 11 mars 99	0,61	5 301 989	3,3	73,7			77,0
Conversion en Euro	1		11,8	(11,8)			0,0
Résultat de l'exercice	1				30,8		30,8
Écart de conversion	1					(7,4)	(7,4)
Capitaux propres consolidés à la clôture (31.01.2000)	1	30 305 239	30,3	92,4	60,5	(2,9)	180,3
Changement de méthodes comptables (cf. note 3a)					6,9		6,9
Résultat de l'exercice					36,0		36,0
Écart de conversion						(4,6)	(4,6)
Capitaux propres consolidés à la clôture (31.01.2001)	1	30 305 239	30,3	92,4	103,4	(7,5)	218,6
Résultat de l'exercice					38,1		38,1
Rachat minoritaires Diva					0,2		0,2
Écart de conversion						(4,2)	(4,2)
Capitaux propres consolidés à la clôture (31.01.2002)	1	30 305 239	30,3	92,4	141,7	(11,7)	252,7
Résultat de l'exercice					31,5		31,5
Écart de conversion						(4,2)	(4,2)
Capitaux propres consolidés à la clôture (31.07.2002)	1	30 305 239	30,3	92,4	173,2	(15,9)	280,0

Les écarts de conversion provenant de la zone euro s'élèvent à 0,1 million d'euro. *En euros.

Note 13 | PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Au 31 juillet 2002	Au 31 juillet 2001	Au 31 janvier 2002
Provisions pour risques			
Provisions pour risques pour affaires	1,8	1,6	1,6
Litiges prud'homaux	1,1	0,9	0,9
Garantie clients	0,2	0,2	0,2
Perte de change latente	0,0	0,0	-
Autres provisions pour risques	1,9	2,4	2,1
Total	5,0	5,1	4,8
Provisions pour charges			
Indemnités de départ en retraite	2,5	1,9	1,9
Contraintes de décertification de machines à affranchir	1,8	3,1	1,7
Réorganisation & Restructuration	3,1	1,6	3,2
Revalorisation future des titres Loop One	4,1	-	15,4
Provisions Cost Accounting Ascom Hasler	97,4	-	-
Autres	2,1	0,6	0,7
Total	111,0	7,2	22,9

■ Litiges en-cours

En décembre 1997, Pitney Bowes France a déposé une plainte devant le Conseil de la concurrence contre tous ses concurrents en France, y compris Neopost, pour pratique anticoncurrentielle concernant les contrats de location de quatre ans qui sont renouvelables, sauf dénonciation, pour quatre années consécutives.

Par ailleurs, fin janvier 2000, 47 distributeurs de Neopost Inc. ont déposé une plainte devant la Cour de District du district nord de l'Etat d'Illinois contre Neopost Inc, notamment pour non respect d'obligations contractuelles et pratique discriminatoire, liés en partie au développement des ventes sur Internet.

Suite à l'arrêt des activités de Neopost Online, Packagenet, actionnaire minoritaire, réclame une indemnisation pour non respect de ses engagements contractuels par Neopost Inc, Neopost Online et certains de ses dirigeants, notamment le paiement d'un complément de prix sur les actions détenues.

Neopost est confiant sur l'issue de ces litiges.

■ Indemnités de départ en retraite (IDR)

Le Groupe Neopost fait bénéficier ses employés de différents régimes de retraite. Ces régimes dépendent de la législation locale du pays d'exercice de l'activité, ainsi que des pratiques historiques de la filiale concernée.

Les indemnités de départ consistent généralement en un paiement forfaitaire calculé en fonction de l'ancienneté et de la rémunération à la date de départ de chaque personne. Les prestations de retraite sont généralement calculées en utilisant une formule prenant en compte le nombre d'années de service de l'employé ainsi que sa rémunération moyenne finale.

Les sociétés des Etats-Unis et du Royaume-Uni procèdent par placements en fonds de pensions.

Les plans définis pour les salariés en France ne font pas l'objet de placements en fonds de pensions, à l'exception de Neopost France

Notes sur les comptes consolidés

et de Satas qui ont placé une partie de leurs engagements de retraite dans des fonds collectifs gérés par des compagnies d'assurances.

■ Contraintes de décertification des machines à affranchir

Certains types de machines à affranchir en location ne peuvent plus être rénovés et replacés en clientèle depuis 2001 suite aux nouvelles exigences de la Poste. Certaines machines risquent de devoir être retirées de la base installée plus rapidement qu'escompté initialement. Les coûts liés à ces retraits additionnels et les valeurs nettes comptables estimées ont été provisionnés au 31 janvier 2001.

Au 31 juillet 2002, ces provisions n'ont pas été reprises.

■ Réorganisation et restructuration

En fonction des orientations stratégiques qu'il a déterminées, le Groupe Neopost a adopté un certain nombre de mesures de restructuration et de réorganisation à court terme dont les coûts ont été provisionnés.

■ Revalorisation future des titres Neopost Loop One

L'acquisition de la société Neopost Loop One générera un paiement supplémentaire en fonction d'atteinte de certains objectifs : résultat opérationnel positif et "business plan" respecté.

■ Évolution par rapport au 31 janvier 2002 :

	31.01.2002	Dotations	Reprises	31.07.2002
Provisions pour risques pour affaires	1,6	0,3	(0,1)	1,8
Litiges prud'homaux	0,9	0,3	(0,1)	1,1
Garantie clients	0,2	-	-	0,2
Perte de change latente	0,0	-	-	0,0
Autres provisions pour risques	2,1	0,5	(0,7)	1,9
Sous-total provisions pour risques	4,8	1,1	(0,9)	5,0
Indemnités de départ en retraite	1,9	0,6	-	2,5
Contraintes de décertification de machines à affranchir	1,7	0,1	-	1,8
Réorganisation & Restructuration	3,2	0,4	(0,5)	3,1
Revalorisation future des titres Loop One	15,4	-	(11,3)	4,1
Provision Cost Accounting Hasler	0,0	97,4	-	97,4
Autres	0,7	1,8	(0,4)	2,1
Sous-total provisions pour charges	22,9	100,3	(12,2)	111,0
Total provisions pour risques et charges	27,7	101,4	(13,1)	116,0

Au 31 juillet 2002, cette revalorisation a été revue à la baisse pour tenir compte du nouveau business plan. En corrélation, l'écart d'acquisition a été réduit d'autant.

■ Provision cost accounting Ascom Hasler

Dans le cadre de l'acquisition, il a été pris en compte des provisions cost accounting d'un montant de 97,4 millions d'euros qui concernent l'ajustement de la valeur des actifs pour 57,4 millions d'euros, principalement en Amérique du Nord, la fermeture de l'usine d'Ascom Hasler en Suisse pour 18,3 millions d'euros et des coûts de restructuration, de pertes opérationnelles et autres pour 21,7 millions d'euros.

Les opérations de détermination de l'écart d'acquisition seront affinées pour la clôture au 31 janvier 2003. En particulier, l'ajustement de la valeur des actifs viendra diminuer ces derniers et ne figurera plus en provisions pour charges.

■ Autres provisions pour charges

Les autres provisions sont essentiellement constituées de provisions pour risques fiscaux et pour mise à niveau d'une catégorie de produits en clientèle (pour 1,6 million d'euros).

Note 14 | DETTES FINANCIÈRES

■ Analyse par nature :

	Au 31 juillet 2002	Au 31 juillet 2001	Au 31 janvier 2002
Emprunt obligataire convertible (1)	135,0	135,0	135,0
Emprunt obligataire (2)	70,6	76,2	70,6
Dettes senior 24.03.00 (3)	68,0	80,0	81,0
Dettes senior 28.02.02 (4)	101,7	-	-
Dettes senior 31.05.02 (5)	51,4	-	-
Dettes des sociétés de leasing (6)	127,8	70,8	103,4
Dettes sur immobilisations en crédit-bail	1,5	1,5	1,6
Autres dettes financières	19,3	13,2	14,9
Total	575,3	376,7	406,5

(1) Neopost a émis en février 2000, un emprunt de 2 727 274 obligations convertibles, d'une valeur nominale de 49,5 euros, coté à la bourse de Paris, portant un intérêt annuel de 1,5%. La valeur de remboursement à l'échéance est de 54,03 euros par obligation assurant un rendement actuariel de 3,25% sur la durée de l'emprunt. Au 31 juillet 2002, 2 727 274 obligations étaient en circulation et étaient convertibles à raison d'une action par obligation.

(2) Neopost a émis en septembre 1997 des obligations à taux d'intérêts variables, remboursables en 2007. Leur taux d'intérêt est Euribor 6 mois + 2,375%. Au cours de l'année 2001, Neopost a racheté 370 obligations pour un montant de 5,6 millions d'euros.

(3) Neopost a mis en place en mars 2000, une nouvelle dette senior qui se compose d'un prêt long terme de 70 millions de dollars sur 7 ans à taux d'intérêt indexé sur le Libor USD 3 mois et dont la marge varie de 0,50% à 1,00% en fonction du ratio d'endettement; et d'un prêt revolving d'un montant maximum de 50 millions d'euros, tirable en euros, dollars ou livres à taux d'intérêt indexé sur l'Euribor ou le Libor 3 mois et dont la marge varie de 0,45% à 0,90% en fonction du ratio d'endettement. La variation de cette dette, entre le 31 juillet 2002 et le 31 janvier 2002, est liée à un remboursement de 3,5 millions d'euros et à l'écart de conversion dollar/euro.

(4) Neopost a mis en place le 28 février 2002, une dette senior de 88 millions de dollars dans le but d'acquérir les opérations nord-américaines d'Ascom Hasler. Cette dette est à échéance en septembre 2007 et porte un taux d'intérêt indexé sur le Libor USD 3 mois et dont la marge varie de 0,75% à 1,90% en fonction du ratio d'endettement.

(5) Neopost a mis en place le 31 mai 2002, une dette senior de 51,4 millions d'euros dans le but d'acquérir les opérations d'Ascom Hasler hors Amérique du Nord. Cette dette est à échéance en septembre 2007 et porte un taux d'intérêt indexé sur l'Euribor 3 mois et dont la marge varie de 0,75% à 1,90% en fonction du ratio d'endettement.

(6) La variation des dettes des sociétés de leasing est liée à l'utilisation, dans le cadre de l'acquisition d'Ascom Hasler, d'une partie de la trésorerie du groupe utilisée jusque là pour financer les activités de leasing. Les filiales de leasing peuvent à tout moment tirer sur leurs lignes de crédit pour rembourser le groupe. Neopost Finance a tiré 27 millions d'euros sur sa ligne de crédit, Mail Finance a tiré 5,2 millions d'euros sur sa ligne de crédit. Le reste de la variation est lié aux écarts de conversion euro/dollar et euro/livres sterling. Le montant des en-cours de leasing à financer a par ailleurs sensiblement augmenté.

Notes sur les comptes consolidés

■ Analyse par devise :

	Au 31 juillet 2002	Au 31 juillet 2001	Au 31 janvier 2002
Euro	306,4	234,4	247,4
Dollar américain	225,9	138,1	144,3
Livre sterling	41,3	4,2	14,8
Yen	1,7	-	-
Total	575,3	376,7	406,5

■ Analyse par échéance :

	Au 31 juillet 2002	Au 31 juillet 2001	Au 31 janvier 2002
2001		37,1	-
2002	88,0	10,5	62,6
2003	38,0	32,4	39,2
2004	60,7	36,2	41,2
2005	187,6	152,3	157,0
2006 et suivantes	201,0	108,2	106,5
Total	575,3	376,7	406,5

■ Analyse par taux : (hors effet des instruments financiers de couverture qui sont détaillés dans la note 23)

	Au 31 juillet 2002	Au 31 juillet 2001	Au 31 janvier 2002
Taux inférieur à 5 %	453,3	159,7	322,7
Taux compris entre 5 % et 7,5 %	122,0	140,8	83,8
Taux supérieur à 7,5 %	-	76,2	-
Total	575,3	376,7	406,5

Dont :

Taux fixe	135,0	135,0	135,0
Taux variable	440,3	241,7	271,5

Note 15 | PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Le Groupe loue en France et aux Etats-Unis des équipements à ses clients. Il s'agit des bases et des têtes de machines à affranchir. Les contrats portent généralement sur des périodes pouvant aller de un an jusqu'à 4 ans. Les loyers ainsi que les frais de maintenance correspondants sont facturés à l'avance, le revenu relatif à ces contrats est présenté en Produits Constatés d'Avance et constaté en revenu d'exploitation au prorata de la période écoulée.

Note 16 | SITUATION FISCALE

■ Les sociétés françaises bénéficient du régime d'intégration fiscale. Il en est de même pour les filiales étrangères de Neopost S.A. dans chacun des pays où elles sont immatriculées.

■ Le rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt réelle est la suivante :

	Au 31 juillet 2002
Résultat des entreprises intégrées avant impôts	51,2
Taux d'impôt de la société consolidante	35,40 %
Charge théorique d'impôts	(18,1)
Différences permanentes	1,8
Différences taux d'impôts	(2,1)
Impôt total	(18,4)

■ Les actifs et passifs d'impôts différés au 31 juillet 2002 proviennent essentiellement des éléments suivants :

Participation et autres charges à déductibilité différée	13,7
Élimination de marges en stock	2,0
Écart entre les principes comptables américains et français	2,6
Provisions liées à l'acquisition	13,3
Impôts différés constatés en social	1,6
Impôts différés actif	33,2
Amortissements fiscaux accélérés et autres retraitements sur amortissements	9,1
Provisions sur stocks intragroupe	0,4
Charges à répartir à déductibilité immédiate	2,0
Impôts différés des sociétés anglo-saxonnes	13,1
Impôts différés passif	24,6

Notes sur les comptes consolidés

Note 17 | CHIFFRE D'AFFAIRES

Les activités de base du Groupe Neopost sont la location de machines à affranchir, la vente de matériel, les services associés et la location financière (crédit-bail). Elles sont essentiellement réalisées en Europe et aux Etats-Unis.

La répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité s'établit ainsi :

	Au 31 juillet 2002	Au 31 juillet 2001	Au 31 janvier 2002
Locations de machines et crédit-bail	145,0 40 %	109,8 38 %	222,7 39 %
Support, Services & Autres	82,2 22 %	60,9 22 %	116,3 20 %
Ventes de matériel	137,0 38 %	115,8 40 %	236,0 41 %
Total	364,2	286,5	575,0

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique s'établit ainsi :

	Au 31 juillet 2002	Au 31 juillet 2001	Au 31 janvier 2002
France	105,4 29 %	104,3 36 %	207,0 36 %
Amérique du Nord / Canada	180,6 50 %	124,3 44 %	244,9 43 %
Royaume-Uni	43,9 12 %	34,7 12 %	70,5 12 %
Autres	34,3 9 %	23,2 8 %	52,6 9 %
Total	364,2	286,5	575,0

Les ventes sont réparties en fonction du pays d'origine de la filiale qui facture le client.

Note 18 | CHARGES D'EXPLOITATION**■ Coûts de production**

Les coûts de production sont composés des coûts directs (achats, main d'œuvre...) liés à la fabrication augmentés des amortissements des matériels loués aux clients et des frais de transport et de logistique sur ventes.

■ Frais de Recherche et de Développement

Les frais de Recherche et Développement sont constitués des frais d'études incluant les amortissements des matériels affectés à cette activité. Ces frais ne sont pas capitalisés.

■ Frais commerciaux et de promotion

Les frais commerciaux et de promotion comprennent les frais des départements commerciaux incluant les frais de publicité, les frais de promotion et les frais de ventes de fournitures.

Note 19 | RÉSULTAT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ

La répartition par destination du résultat d'exploitation part du groupe s'établit ainsi :

	Au 31 juillet 2002	Au 31 juillet 2001	Au 31 janvier 2002
Europe et Export	34,9	30,9	64,7
Amérique du Nord	27,5	6,1	18,6
Total	62,4	37,0	83,3

Le résultat d'exploitation de l'Amérique du Nord comprend les pertes opérationnelles de Neopost Online pour un montant de 22,2 millions d'euros au 31 juillet 2001, 39 millions d'euros au 31 janvier 2002 et 5,6 millions d'euros au 31 juillet 2002. La contribution des filiales Ascom Hasler au résultat d'exploitation consolidé du groupe s'élève à 6,6 millions d'euros.

Note 20 | RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de 0,5 million d'euros est non significatif.

Note 21 | EFFECTIFS

La répartition des effectifs par zone géographique, hors congés longue durée, à la fin de l'exercice est la suivante :

	France	États-Unis Canada	Royaume-Uni	Pays-Bas	Reste du monde	Total
Au 31 janvier 2000	1 533	1 038	547	236	26	3 380
Au 31 janvier 2001	1 776	1 183	454	265	36	3 714
Au 31 janvier 2002	1 713	1 186	485	330	77	3 791
Au 31 juillet 2002	1 709	1 536	636	378	360	4 619

Le total des rémunérations brutes annuelles versées à l'ensemble du personnel, au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2002, s'élève à 89 millions d'euros contre 156,7 millions d'euros au 31 janvier 2002 et 80,6 millions d'euros au 31 juillet 2001.

Notes sur les comptes consolidés

Note 22 | RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS ET ADMINISTRATEURS

Cette information n'est pas communiquée en cours d'année.

Note 23 | ENGAGEMENTS HORS BILAN (AU 31 JUILLET 2002)

a) Engagements donnés :

■ Couvertures de taux d'intérêts :

Taux	Couvertures fermes de taux d'intérêts		Couvertures optionnelles de taux d'intérêts	
	Description	Notionnel	Description	Notionnel
EUR	FRA "future rate agreement"	65 millions d'euros		
GPB	Swap	3,5 millions de livres	Tunnels	15 millions de livres
USD	Swaps	81,4 millions de dollars	Options	60 millions de dollars

Le tableau ci-dessus présente les montants notionnels des instruments financiers couvrants au 31 juillet 2002. Les instruments financiers avec des dates de départ différé ne sont pas pris en considération.

Au 31 juillet 2002, la valeur de marché des instruments de couverture est de l'ordre de (0,4) million d'euros en France, de (5,2) millions de dollars aux Etats-Unis et proche de zéro au Royaume-Uni. Dans la mesure où il s'agit d'opérations de couverture et compte tenu de l'incertitude sur l'évolution future des taux d'intérêts, cette charge financière future n'a pas fait l'objet d'une provision.

■ Nantissement des titres de participation :

	Total des actions	Actions nanties
Neopost France	5 600 000	5 599 943
Neopost Inc	13 032	13 032
Mailroom Holding Inc	51	51
Ascom Hasler Mailing System, Inc	472	472
Neopost Gmbh	4	4

Dans le cadre de la mise en place des financements, en mars 2000, les titres des sociétés Neopost France et Neopost Inc ont été nantis au profit du Crédit Agricole Indosuez le 24 mars 2000.

Dans le cadre de la mise en place des nouveaux financements, en février et mai 2002, suite à l'acquisition d'Ascom Hasler, les titres des sociétés Mailroom Holding Inc, et Ascom Hasler Mailing System, Inc ont été nantis au profit du Crédit Agricole Indosuez le 28 février 2002. Les titres de la société Neopost Gmbh ont été nantis au profit du Crédit Agricole Indosuez le 31 mai 2002.

■ Autres

Caution bancaire en faveur de la poste britannique	0,78 million de livres sterling
Caution bancaire en faveur de la poste irlandaise	1,00 million de livres irlandaises
Garantie de la première ligne de crédit de Mail Finance	7,2 millions d'euros

Une partie des engagements de retraite de Neopost France et Satas placés dans des fonds collectifs gérés par des Compagnies d'assurances s'élève respectivement, au 31 juillet 2002, à 0,6 million d'euros pour Neopost France et à 0,9 million d'euros pour Satas.

b) Engagements reçus :

Garantie de passif consentie par la famille Pasotti dans le cadre de l'acquisition des titres de la société Neopost Lirma.

Note 24 | ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE (AU 31 JUILLET 2002)

Neopost a acquis le 31 août 2002, le groupe allemand Stielow. Groupe privé spécialisé dans l'équipement des salles de courrier, Stielow est depuis près de trente ans le distributeur de Neopost en Allemagne, commercialisant dans ce pays les systèmes d'affranchissement et les systèmes de gestion de documents (principalement des plieuses / inséreuses) du groupe Neopost.

En 2002, Stielow devrait réaliser un chiffre d'affaires d'environ 67 millions d'euros, ce qui devrait représenter, en année pleine, environ 60 millions de ventes consolidées pour Neopost.

Stielow sera consolidé au sein de Neopost à compter du 1er septembre 2002.

Le montant de l'acquisition est de 39,5 millions d'euros (valeur d'entreprise). Cette acquisition est financée sur la trésorerie disponible du Groupe.

Rapport des commissaires aux comptes

Rapport sur l'examen limité des comptes semestriels consolidés pour la période du 1^{er} février au 31 juillet 2002 (articles L. 232-7 du code de commerce et 297-1 du décret du 23 mars 1967)

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité du tableau d'activité et de résultats consolidés, présenté sous la forme de comptes consolidés intermédiaires de la société Neopost S.A., relatifs à la période du 1^{er} février au 31 juillet 2002, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes consolidés intermédiaires ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué cet examen selon les normes de la profession applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes consolidés intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité des comptes consolidés intermédiaires, établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe qui expose le changement de méthode résultant de la première application à compter du 1^{er} janvier 2002, du règlement CRC N° 2000-06 relatif aux passifs.

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes consolidés intermédiaires sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 3 octobre 2002

Les Commissaires aux Comptes

BARBIER FRINAULT & AUTRES

Michel Gauthier

Dominique ROYER